

Jacques Jean Baptiste (JJB) van Bambeke (1706 – 1744)

(*Jacobus, Joannes Baptiste*)

En quittant sa région d'origine, la zone frontalière franco-belge de Haringe et de Roesbrugge, aux environs de Poperinge, JJB est devenu l'ancêtre de la branche gantoise de la famille van Bambeke.

JJB, fils de François (*Frans*) et de Marie Haesaert est en effet né le 24 Juin 1706 à Haringe, une minuscule paroisse qu'il doit avoir quitté très jeune, sans doute pour faire fortune ailleurs que dans l'agriculture.

Après avoir consulté un maximum d'archives disponibles, il n'est souvent possible que de retracer des fragments de parcours des individus. Les recherches les plus fructueuses concernent les personnes qui ont occupé une fonction publique.

C'est le cas de JJB van Bambeke qui a occupé brièvement la charge de Concierge des Echevins des Parchons¹ à Gand. Il s'agissait d'une charge assez lucrative, typique de l'Ancien Régime, le titulaire portait aussi le titre de « castelain » du collège des échevins auquel il fallait acheter la charge².

Ce qui suit a été tiré du dossier des requêtes introduites par la famille, auprès des autorités de l'époque en l'occurrence le gouvernement autrichien établi à Bruxelles et qui est répertorié aux Archives municipales de la ville de Gand (SAG) sous la référence : Oud archief

- Série 141 – Farde 110 ;
- Série 93 – 52, Registre DDD, pages 153 verso et 154 recto.

C'est sans doute à Bruxelles qu'il y épouse vers 1733...1734, Anne Josephe Arts (ou Aerts), une jeune fille dont le père avait fait une carrière militaire dans les armées autrichiennes, d'abord comme cornette et ensuite comme capitaine.

Le couple s'établit dans la paroisse de St Nicolas à Gand et entre 1735 et 1745 naissent pas moins de huit enfants, dont 3 meurent en bas âge.

Au mois de Mai 1744, le concierge des Echevins des Parchons, nommé Jean Baptiste Loreyns, vient à décéder, il était en place depuis 1719 comme en témoigne son registre³ des débours.

JJB en profite pour faire acte de candidature, mais pour être accepté il lui faut débours le « taux d'office » s'élevant à 3.000 florins, un investissement considérable qu'il fallait absolument rentabiliser par la suite.

JJB s'acquitte du taux d'office le 28 Mai 1744 en versant le montant de £ 583 – 6s – 8d, qui est inscrit dans les comptes⁴ municipaux des offices et charges, voir la copie de l'extrait de compte qui suit.

¹ Les 13 échevins des Parchons étaient chargés à Gand de toutes les dévolutions, les questions successorales, ils ont rédigés les innombrables états de bien.

² Le tarif des offices d'après le Règlement de l'An 1734 a été publié dans l'annuaire de 1772 de « Wegwijzer der Stad Gend » à la page 78.

³ SAG – Oud archief – Reeks 143bis

⁴ SAG – Oud archief – Reeks 487 – Boite 14

Anderen Ontfanck

Vander officien geconfereert
by myn ^{Edele} heeren Schepenen,
Van ghedeelte

Op den 28^{en} Meye 1744
ontfaen van Jacobus Bambeke
de somme van vyf hondert
dryen tachtentigh ponden
seis Schellynghen en acht
grooten over den vollen
taux als conchergier van
myn ^{Edele} heeren Schepenen
Van ghedeelte aen hem
gheconfereert by den overlyden
Van N. Loreyn

6^c m. m. ^{xxx} by om g. z.

Traduction :

Autres recettes des offices conférés par Mes Nobles Seigneurs Echevins des Parchons :
Le 28 Mai 1744, reçu de *Jacobus [van] Bambeke* la somme de cinq cents quatre-vingts trois livres, six sols et huit deniers pour le taux entier de la conciergerie de Mes Nobles Seigneurs Echevins des Parchons à lui conféré suite au décès de N. Loreyn⁵.

Le 16 Décembre 1744, tous les plans de la famille s'écroulent, car JJB décède, il a à peine 37 ans. Son épouse chargée de 5 enfants mineurs âgés de 8 ans à 8 mois est de surcroît enceinte d'un sixième, mais elle décide de

⁵ Le nom du prédécesseur varie quelque peu d'un texte à l'autre.

faire face en introduisant une requête tendant à remplacer son mari dans la charge de concierge, ce qu'elle obtient en faisant valoir son extrême dénuement. Son mari a en effet investi toute sa fortune dans la charge et il n'a pu en tirer des bénéfices que pendant 6 mois à peine.

En 1749 elle introduit une nouvelle requête afin de se faire substituer par son fils aîné Jean Baptiste, qui n'a encore que 13 ans, ce qu'elle obtient également. Vu l'âge très précoce de son fils, il faut comprendre cette dernière requête comme une précaution qui s'avère prémonitoire car Anne Josephe Arts décède en 1756 à l'âge de 37 ans, mais son fils en a 20 et est alors bien en mesure de reprendre la charge.

Le 27 Avril 1772, Jean Baptiste obtient pour lui-même, son épouse et ses cinq enfants le titre de bourgeois⁶ de ville de Gand. Cette qualité lui confère un certain nombre de privilèges. Une annotation dans le Registre des bourgeois confirme que son épouse Marie-Anne Gabriel demeure à cette date dans la conciergerie des parchons, sis au Marché aux Poulets (Poeljemarkt), la partie gauche de l'hôtel de ville.

La révolution mettra un terme à toutes les charges de l'ancien régime, mais apparemment Jean Baptiste reste impliqué dans la fonction publique ainsi que ses trois fils : Charles-Joseph, Joseph-François et Louis-François le seront ultérieurement, comme contrôleur des impôts communaux, préposé à l'octroi, employé de l'état civil, etc...

Notre ancêtre Jean Bernard van Bambeke, le frère cadet de Jean-Baptiste, né en 1744, se tourne vers les affaires : une distillerie de genièvre ainsi qu'une brasserie. Cette dernière sera cédée par ses arrières petit-fils Florimond et Eugène en 1902.

Note :

Les 2 requêtes adressées au gouvernement autrichien sont les seuls documents rédigés en français et sont de toute évidence établies par une personne spécialisée en la matière.

Elles sont retranscrites ici en conservant l'orthographe, les mots illisibles ont été remplacés par un ? :

A la Reine⁷,

Remontée(?) en toute humilité Anne Josephe Aerts, fille de Jean François en son vivant capitaine de cavalerie au service de feu S.M. I et C, née à Bruxelles veuve de Jean Jacques Bambeke, que feu son dit mary a été pourvu par les Eschevins des Parchons de la Ville de Gand de la place de leur conchierge le 23 de May de cette année⁸ moyennant une taux d'office de trois mille florins argent de change qu'il a païé à la trésorerie de la dite ville, qui ainsi n'en a jouï qu'une demy année, étant venu à mourir le 16 de ce présent mois de Décembre laissant la suppliante veuve avec cinq enfans, dont l'ainé n'a que huit ans et le plus jeune sept mois et enceinte du sixième, ce qui met la suppliante dans l'état le plus digne de pitié, son mari n'ayant

⁶ traduction du terme flamand : *Poorter* – Dans le registre les membres de la famille portent les N° 1826 à 1832

⁷ Marie Thérèse de Habsbourg, Impératrice et Reine (1717-1780)

⁸ 1744

pas seulement été obligé d'engager tout ce qu'il avait pour se mettre en état de (de)servir cette place et de paier la dite taux, mais aussi d'avoir recours à ses (?) qui ont fourni les deniers qu'elle n'est pas en état de restituer quand même elle se défaisait de tout ce qu'elle possède, et ainsi serait réduite à la dernière misère avec ses enfans et même obligée de vivre d'aumônes et d'être à charge de la chambre des pauvres, elle est dans la confiance que l'intention de V.M. n'est aucunement que ce taux serait perdu à l'égard des personnes qui n'auraient pas joui d'un tems moral de l'employ et qui ont le malheur de se voir entièrement ruinés par un accident si fatal d'autant plus que votre majesté a été servie de faire grâce dans pareilles occasions où les circonstances étaient même moins favorables, savoir à l'égard du concierge du Collège de la Keure⁹ aiant été servie de déclarer par son décret et pendant la vie dudît conchierge, qu'au cas de sa mort, sa veuve jouirait sa vie durant de ladite place avec les émolumens ordinaires, elle espère d'autant plus que V. M. inclinera en faveur de la suppliante qu'on attribue la cause de sa maladie et de sa mort à un échauffement qu'il aurait gagné en faisant la fonction de chef de cuisine au repas de l'inauguration de V.M. comme Comtesse de Flandres à ces causes la remontrance prend son très humble secours vers votre Majesté. La suppliante très respectueusement d'être servie de déclarer que la suppliante jouira sa vie durant de ladite place de concierge du collège des parchons sur la tauxe payée par feu son mari et en cas de difficulté de demander l'avis des eschevins de la Keure et des parchons de la dit ville. C'est la grâce (?) étant. Signé Henrion agent

La réponse à cette requête n'a pas (encore ?) été retrouvée, mais la suite des évènements nous prouvent qu'elle fut positive.

A son Altesse Roiale

Anne Joseph Arts, veuve de Jacques Bambeke, concierge des parchons à Gand supplie avec le respect le plus profond Votre Altesse Roiale, disant que l'inhumaine par qui lui aiant en Décembre 1745¹⁰ enlevé son époux, six mois après qu'il avait été pourvu de l'office de concierge des parchons à Gand, office qui lui avait coûté trois mille cinq cent florins, la suppliante chargée de six petits enfans vient se jeter aux pieds de Son Excellence Comte Caunitz Ritburg¹¹ pour lors ministre plénipotentiaire des Pais-Bas et en obtins d'être continuée concierge des parchons la vie durant. Or comme la suppliante est d'une santé faible, qu'elle n'a pour tout bien que le revenu de l'office de concierge pour nourrir et pour élever ses cinq petits enfans et que par conséquent si Dieu avait à disposer d'elle, ses cinq petits enfans seraient réduits à la miséricorde du publicq, cette idée effrayante l'engage à venir très humblement se prosterner aux pieds de votre Altesse Roiale pour y implorer sa commisération et sa magnanimité sans bornes. La suppliante avec la soumission la plus respectueuse que ce que dessus considéré et pris égard favorable à quarante années et plus de services que feu son père a en qualité de cornette et de capitaine au régiment de Westerloo rendus à la très auguste maison d'Autriche, Votre Altesse Roiale daigne accorder à Jean Baptiste Bambeke, fils aîné de la suppliante la survivance de l'office de concierge des parchons à Gand afin qu'il puisse nourrir et élever ses frères et sœurs :

⁹ Le collège des 13 échevins de la Keure (Charte) était chargé de l'administration de la cité.

¹⁰ Date exacte du décès : 16 Décembre 1744 à Gand, paroisse de St Bavon

¹¹ Le prince Wenzel Anton von Kaunitz-Rietberg, né à Vienne le 2 février 1711 et mort dans cette même ville le 27 juin 1794, est un diplomate et homme politique des Pays-Bas autrichiens – source : Wikipedia

en reconnaissance la suppliante et ses cinq enfans formeront toute leur vie des vœux ardens au tout puissant pour qu'il répande sans cesse et avec profusion ses bénédictions célestes sur toutes les entreprises de Votre Altesse Roiale et pour qu'il la confie de longues années en parfaite santé c'est la grâce..., signé Henrion Agent

en marge de la 1^{ière} page :

L'avis des présidens et gens de la chambre des comptes de sa majesté pour après y être ordonné fait à Bruxelles au conseil des finances de sa majesté l'Impératrice Reine le 14 Juillet 1749, signé (?).

La réponse¹² à cette seconde requête n'est parvenue à Gand que 20 Janvier 1757, soit 7 ans après avoir été introduite et lorsque la « suppliante » Anne Joseph Aerts venait de décéder :

*Charles Alexandre*¹³

Duc de Lorraine et de Baar, Chevalier de l'ordre de la Toison d'Or, Maréchal des armées du Saint Empire Romain et de celles de Sa Majesté l'Impératrice, Reine de Hongrie et de Bohême et son Lieutenant Gouverneur Capitaine général des Pays-Bas etc, etc...

Chers et bien ames ayant eu rapport de l'avis que vous avez rendu sur la requête présentée par Anne Joseph Arts, veuve de Jean van Bambeke, nous vous informons que par décret d'aujourd'hui nous avons autorisé les échevins des Parchons de Gand, pour cette fois sans que cela puisse être tiré en conséquence, à conférer à Jean-Baptiste van Bambeke, fils aîné de feu la suppliante, la place de concierge de leur Collège à condition qu'il paie annuellement sa vie durant au profit des crederentiers affectés sur le taux des offices, la somme de cent florins et qu'avant d'en prendre possession il s'oblige d'entretenir ses frères et sœurs jusques à leur majorité ou jusqu'à ce qu'ils soient établis s'ils venaient à le faire avant d'être majeurs. A tant(?) chers et bien ames Dieu vous ait en sa S^{TE} garde.

De Bruxelles le 5 Octobre 1756, paraphe Steenh^t, était signé Charles de Lorraine, plus bas par ordre de Son Altesse Royale contresigné de Reull (?) et en pied était écrit aux Messieurs du magistrat de la Keure de la Ville de Gand.

Recepta in collegio, 20 january 1757.

Bref c'est bon pour une seule fois. Les autorités avaient tenu compte de la situation familiale : Jean-Baptiste était l'aîné des 5 orphelins âgés de 13 à 21 ans et il lui fallait subvenir aux besoins de toute la fratrie.

Le 1 Février 1757 Jean Baptiste prête serment¹⁴ devant le collège des échevins et s'acquitte du taux d'office annuel de £ 16 – 13 – 4.

¹² SAG Reeks 93/52 – Registre DDD – pages 153verso + 154recto

¹³ Charles-Alexandre de Lorraine (Lunéville, 12 Décembre 1712 - Château de Tervuren, près de Bruxelles, 4 Juillet 1780, gouverneur général des Pays-Bas autrichiens (1741-1780), grand maître de l'Ordre teutonique (1761-1780) et chevalier de l'Ordre de la Toison d'or.

¹⁴ SAG Reeks 143 – Dossier 6.